

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18660 - 72ÈME ANNÉE

Les chiffres du commerce extérieur confirment l'existence d'un système néocolonial

La responsabilité pour créer plus d'emplois à La Réunion



La construction d'un train réduira les importations et la pollution, et créera des emplois à La Réunion.

Les Douanes ont présenté hier les chiffres du commerce extérieur pour l'année 2016. Ces données confirment l'analyse présentée par le PCR voici un an, lors du 70e anniversaire de la loi du 19 mars abolissant le statut colonial. Elles montrent que le développement ne peut se faire dans le cadre actuel. C'est pourquoi lors de la conférence organisée demain à Saint-Paul, le PCR montrera combien il est nécessaire de se rassembler pour obtenir la responsabilité.

Le 19 mars 2016, à l'occasion du 70e anniversaire de la loi abolissant le statut colonial, le Parti communiste réunionnais a présenté un document dans lequel il faisait le bilan de ce 70 dernières an-

nées. Son analyse l'a amené à conclure sur la domination à La Réunion d'un système néocolonial, dont le rôle est de recycler des transferts publics en bénéfices privés. Les sommes versées dans les

salaires de la fonction publique et dans les prestations sociales sont en effet largement utilisées pour acheter des produits et des services d'entreprises dont le siège se situe en France. En effet, avec l'intégra-

tion dans la France, le capitalisme réunionnais a subi une défaite sans appel. Tous les principaux secteurs sont contrôlés par des capitaux extérieurs, ils sont devenus des filiales de groupes extérieurs. C'est ainsi que sont récoltés les gains obtenus par la bataille pour l'égalité sociale, avant d'être rapatriés vers les pays où se situent les sièges sociaux des maisons mères. Avec un tel système, il est clair que le cadre actuel ne permet pas le développement de La Réunion.

Les transferts publics créent des emplois en France

Les chiffres du commerce extérieur apportent un éclairage sur les conséquences de ce système. La Réunion a importé en 2016 pour 5,7 milliards de marchandises, dont 2,9 milliards en provenance de la France. Dans l'autre sens, La Réunion a exporté moins de 0,4 milliards d'euros de marchandises. La majorité vient de produits peu transformés : sucre et poissons notamment. Cela veut dire que les exportations n'apportent pas une importante valeur ajoutée, alors que les marchandises importées sont en majorité des produits finis. C'est la même structure d'échange qu'à l'époque coloniale. Ce qui a varié depuis 1946 est l'augmentation des importations. Elle souligne que la volonté des pouvoirs qui se sont succédé n'a pas été de développer le pays en lui permettant de construire une industrie financée par les acquis de la bataille pour l'égalité. Au contraire, les transferts publics financent les importations venant en grande partie du pays dont ces transferts proviennent. Ces achats sont autant d'emplois financés par les Réunionnais, mais situés à 10.000 kilomètres de notre île.

Conséquence de la suppression du train

Les chiffres du commerce extérieur montrent également le poids de décisions qui ont renforcé cette tendance. La suppression du chemin de fer et la construction de la route du littoral voici soixante ans ont imposé l'automobile comme unique mode de transport. L'an dernier, les Réunionnais ont dépensé pour 470 millions d'euros en achat de voi-

tures et de camions. Il est clair que si la construction du tram-train avait suivi son cours conformément au Protocole de Matignon signé en 2007 par la Région et l'État, le besoin en automobiles et en camions aurait été moins important, car le train peut transporter des passagers et des marchandises.

La domination du tout automobile impose d'importer le carburant nécessaire pour faire fonctionner les véhicules. Une part importante des 330 millions d'euros dépensés en achat de carburants est affectée à cela.

Le choix de la politique énergétique renforce aussi cette dépendance aux importations. Une autre partie des importations de produits dérivés du pétrole alimentent les centrales thermiques d'EDF. Quant au charbon venu d'Afrique du Sud pour 38 millions d'euros en 2016, il brûle dans les fours des centrales du Gol et de Bois-Rouge.

Pour une autre politique

Le PCR propose une autre politique

Les importations augmentent encore

Le déficit du commerce extérieur s'est creusé en 2016 à La Réunion, d'après les données publiées ce 17 mars par les Douanes. Les importations sont en hausse de 20 % pour atteindre 5,7 milliards d'euros. Les exportations augmentent pour leur part de 5,46 %, et s'élèvent à 0,3 milliards d'euros. Le déficit est donc de 5,4 milliards d'euros. La France est la grande gagnante. La majorité des importations viennent de ce pays, soit 2,9 milliards d'euros. Ces 2,9 milliards d'euros servent donc à créer des emplois à 10.000 kilomètres d'ici, et pas à La Réunion. Ils représentent l'équivalent de près de trois Routes des Tamarins. Les autres pays de l'Union européenne ont importé pour environ 900 millions d'euros de marchandises. Les Réunionnais ont donc acheté l'an dernier pour 3,8 milliards d'euros de produits à des vendeurs situés à 10.000 kilomètres de leur île.

Les automobiles et les camions ont coûté plus de 470 millions d'euros en 2016, et une grande part des 330 millions d'euros de carburants importés sert à les faire fonctionner. À noter une hausse importante des achats de camions en France, avec près de 100 millions d'importations contre 70 millions l'année précédente. Manifestement, le chantier de la route en mer profite bien aux exportateurs français de véhicules de transport de marchandises.

Dans ces échanges, les exportations de sucre n'ont représenté que 78 millions d'euros, à cela s'ajoute 18 millions d'euros d'alcool de canne exporté vers la France. Malgré tout, cela représente près de 25 % des exportations de La Réunion. Autant dire que si la fin des quotas se traduit par la fin de la filière canne-sucre, alors que restera-t-il à notre île pour exporter ? Force est de constater que la première ligne d'exportation vers la France a été les déménagements pour plus de 20 millions d'euros en 2016.

Le commerce avec les pays voisins reste négligeable : 29 millions d'euros en exportation et 47 millions en importation. C'est moins de 10 % des exportations, et moins de 1 % des importations. Dans ce faible volume, Maurice tire son épingle du jeu avec près de 30 millions d'euros d'importations venues de ce pays, contre moins de 5 milliards d'euros de marchandises exportées.

M.M.

Edito

Octroi de mer : plus que trois ans avant sa disparition ?

Un communiqué diffusé jeudi par le ministère de l'Outre-mer se réjouit de la prise en compte d'une revendication sur l'octroi de mer. La Commission européenne a en effet décidé de changer le régime de cette taxe, dans un sens favorable aux entreprises réunionnaises. Il est à noter que cette mesure ne change pas le fonds du problème.

L'octroi de mer déroge aux règles du marché unique européen. C'est en effet une taxe qui peut être interprétée comme une barrière tarifaire à l'intérieur de l'Union européenne. Or, toute taxe douanière est interdite aux frontières entre les États membres de l'Union européenne. C'est d'autant plus vrai pour La Réunion, qui est une région française. Or, l'octroi de mer s'applique aux produits fabriqués par la France et les autres membres de l'Union européenne.

Depuis la création du marché unique abolissant les taxes douanières à l'intérieur de l'Union européenne, l'octroi de mer bénéficiait habituellement d'une dérogation de 10 ans reconductible. En 2015, la Commission a accordé une dérogation de seulement 5 ans. La réduction de cette période signifie que l'alerte est sérieuse et qu'il reste peu de temps pour s'adapter.

L'octroi de mer est une taxe qui permet de compenser le coût de production plus élevé à La Réunion. Il rend ainsi les produits réunionnais plus compétitifs sur le marché intérieur. Quelquefois, cela n'est pas suffisant. L'exemple de la SIB est là pour le rappeler. Même avec le coût du transport additionné à l'octroi de mer, Colgate Palmolive a estimé qu'il faisait plus de profit en

produisant en France pour vendre à La Réunion, plutôt qu'en produisant ici pour vendre dans notre île. Colgate Palmolive a donc décidé de fermer la SIB, condamnant tous les travailleurs de l'usine au chômage.

L'octroi de mer est aussi une recette essentielle pour les collectivités. Le bilan 2016 de la Douane indique que sur 853 millions d'euros de taxes perçues pour les collectivités, l'octroi de mer représente 409 millions, soit près de la moitié. Cette recette est ensuite affectée aux communes, au Département et à la Région. S'il est supprimé, cela ne signifie pas qu'une autre taxe ne viendra pas compenser cette disparition. L'État pourrait ainsi penser à appliquer le droit commun pour la TVA, ce qui renchérira encore le prix de toutes les marchandises, qu'elles soient ou non produites à La Réunion.

À trois ans de la fin de la dérogation accordée par la Commission européenne, le problème de l'octroi de mer reste donc entier. C'est une question essentielle. Il est donc important que les candidats à la présidentielle se positionnent dessus. C'est le sens de la démarche du PCR.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Conférence de Françoise Vergès : « Le ventre des femmes »

La discrimination raciale au cœur de la politique anti-nataliste de la France à La Réunion

Judi, l'ancien hôtel de ville de Saint-Denis accueillait une conférence de Françoise Vergès autour de son dernier livre « Le ventre des femmes ». C'est un retour sur une période récente de notre histoire, dont nombre de témoins sont encore vivants, où une politique d'avortements et de stérilisations forcées était menée dans un climat d'anti-natalisme et de racisme. Le pouvoir avait réussi à persuader la classe moyenne émergente que si La Réunion était pauvre, alors c'était parce que les femmes noires et pauvres faisaient trop d'enfants.

Devant un public nombreux, Françoise Vergès tenait une conférence hier à l'ancien hôtel de ville de Saint-Denis. Le thème était « Le ventre des femmes », titre de son dernier ouvrage. Ce livre revient sur une période récente de notre histoire, dont nombre de victimes sont encore vivantes. C'est la campagne anti-nataliste menée par le pouvoir dans les années 1960 et 1970. Elle s'est traduite par des avortements et stérilisations forcées, ainsi que par la délivrance à grande échelle d'un contraceptif, le Depo-Provera, qui avaient pour conséquence d'importants effets secondaires : cancers, fibrome, diabète, dépression...

La clinique du Docteur David Moreau

Comment expliquer que l'État pratiquait une politique nataliste en France, en réprimant l'avortement,

et une politique anti-nataliste de qui avait le droit de naître ? Comment l'État décidait-il Pourquoi le féminisme français est-il



Françoise Vergès.

In kozman pou la rout

« Shakinn i pran son l'èz, selon son kouvèrtir »

Pou sak i koné pa kosa sa i lé, ébin sa in provèrb l'Almagn é konm mi di shak foi in provèrb nana in sans prop épi in sans figiré. Sans prop : Koman ou i mète aou dsou kouvèrtir ? Si lé in pé pti ou i pé zis rakokiyé. Si lé pli gran ou i kouvèr aou an gran, é ou i pé mèm roul aou d'dan. Sak mi di la, i kass pa lo kat pate in kanar ! Sans figiré astèr : ou i fé sak ou i pé suivan out moiyin. Si ou nana lo zyé pli gran k'lo vant ou i sava pa manz tout sak ou i mète dann out z'asyèt é ou i sava pou gaspiyé. In n'ot légzanp : i fo ou i dépans selon out moiyin, pars si ou i dépans plis sak ou i pé, mi promé aou ou i sava z'ète anm...nuiyé. Alé ! Mi lèss azot kass z'ot koko la dsi, é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

resté silencieux ? Autant de questions auxquelles Françoise Vergès s'attache à répondre, en commençant par des faits. Ce sont les avortements et stérilisations forcées pratiqués dans la clinique de Saint-Benoît appartenant à David Moreau. Une clinique dont la spécialité déclarée était pourtant l'orthopédie, et pas la gynécologie. Ces opérations étaient financées par l'aide médicale gratuite. Dès 1969, Témoignages et Croix-Sud avait dénoncé le scandale de 8.000 avortements pratiqués par an dans cet établissement, accompagné de stérilisation, et cela sans le consentement des femmes mutilées dans leur chair.

30 femmes ont eu alors le courage de porter plainte et de porter leur cause dans l'enceinte du tribunal où deux personnes furent condamnées à des peines légères : l'infirmier-chef Govindin et le docteur Ladjad. Ces derniers furent d'ailleurs bien surpris d'avoir à répondre de leurs actes devant des juges, s'estimant couverts par les autorités. Le procès de la fraude à la Sécurité sociale n'a par contre jamais eu lieu. Au cours de l'instruction de l'enquête, les registres de la clinique avaient disparu. Une manière d'effacer les traces des avortements forcés mais aussi de protéger les femmes de la bourgeoisie qui avaient volontairement eu recours à cette pratique alors interdite par la loi.

La clinique était dirigée par un proche de Michel Debré qui s'est considérablement enrichi, devenant une des plus grosses fortunes de La Réunion. David Moreau était un des premiers soutiens de Michel Debré, grâce à la fraude, il avait été élu maire de Saint-Benoît avec plus de 90 % des « suffrages ». Il est également resté vice-président du Conseil général pendant 20 ans.

Des concepts sans preuve

Françoise Vergès rappelle le contexte qui fait que ce sont les femmes noires qui ont été victimes de ces exactions. Au lendemain de l'abolition du statut colonial, les experts écrivent que la croissance démographique est le principal problème dans les départements d'outre-mer. Ils préconisent deux solutions : l'émigration et le contrôle des naissances. Et de citer quelques expressions qui étaient alors entendues : « les naissances coûtent à la France », « la poussée démographique peut mettre en péril la départementalisation ». Ces pro-

pos ne se basaient sur aucune preuve et ont débouché sur les concepts du « développement impossible », « l'avenir est ailleurs », « les femmes font trop d'enfants ». Ces discours étaient relayés par la complicité d'élus de la droite, de médecins et d'assistante sociale.

Michel Debré porte aussi une responsabilité, en disant en substance que les Réunionnais étaient des enfants, qu'ils ne comprenaient pas ce qu'ils faisaient et qu'il fallait donc intervenir.

Cette politique de contrôle des naissances était relayée dans la seule radio, qui diffusait des spots reproduisant des cris d'enfants. Une des premières campagnes d'affichage sur de grands panneaux publicitaires montrait une femme entourée d'enfants avec écrit en gros le mot « assez ».

Dans le même temps, une classe moyenne émerge et commence à avoir honte des pauvres et notamment des personnes de couleur. Elle pense que si La Réunion est pauvre, c'est à cause des femmes qui font trop d'enfants.

Femmes minoritaires en nombre

Cette politique a été menée dans un contexte de lutte, marquée par une renaissance culturelle, et la croissance des luttes sociales. Cette période a vu aussi la montée du chômage, la destruction de l'industrie et la militarisation de l'océan Indien.

Françoise Vergès est ensuite revenue sur le peuplement de La Réunion. À l'époque de l'esclavage, elle se faisait par importation de la main d'œuvre. Les esclavagistes avaient surtout besoin de jeunes hommes pour travailler dans les plantations.

À la différence des États-Unis, le renouvellement de la main d'œuvre esclave ne se faisait pas par « la reproduction locale », mais par l'importation de bras avec la traite. Les esclavagistes réunionnais jugeaient en effet que les pertes financières liées à l'arrêt du travail de la mère, et à la durée nécessaire qu'il faille attendre avant que l'enfant puisse travailler dans les champs était un coût plus important que l'achat d'êtres humains à des marchands d'esclaves. Cette orientation a pesé sur les mentalités et sur le peuplement.

En 1848, date de l'abolition de l'esclavage, La Réunion comptait 66 % d'hommes, pour 33 % de femmes. L'engagisme qui a succédé

a prolongé ce déséquilibre. Lors de l'immigration indienne, de 1828 à 1861, les bateaux ne comptaient qu'une femme pour six hommes. Cette proportion est ensuite passée à quatre femmes pour dix hommes. Ce n'est que dans les années 1930 que l'équilibre entre femmes et hommes a été atteint à La Réunion. C'est pourquoi le problème qui était posé à l'époque était celui de la sous-population.

De la sous-population à la surpopulation

Au lendemain de la guerre, il a été tout d'un coup question de surpopulation. Les femmes du Tiers-monde étaient accusées de faire trop d'enfants et d'être responsables de la pauvreté. « Ce postulat idéologique devient vérité ». Il est défendu par des organisations internationales telles que le FMI, l'Organisation internationale des migrants ou l'Organisation internationale de la Sécurité. Des programmes anti-natalistes sont alors mis en œuvre dans les pays du Sud, mais aussi aux États-Unis en direction des femmes afro-américaines. C'était notamment la prescription massive du Dépo-provera, un contraceptif jugé tellement dangereux qu'il était interdit en Belgique, pays de sa production. En France, il n'était délivré qu'aux femmes qualifiées de déficientes mentales et internées en hôpital psychiatrique. Cette politique anti-nataliste était donc racialisée. Elle s'adaptait à l'évolution du capitalisme mondial qui n'avait plus besoin d'autant de bras pour travailler dans les plantations et les usines.

En conclusion, Françoise Vergès a rendu hommage à ses femmes pauvres, créolophones, qui ont porté plainte et qui sont allées au tribunal à cette époque pour faire entendre leur cause.

M.M.

Oté

In dé nouvèl l'indyanoséani épi lé z'anviron

Anjouan : avèk l'èd La Chine, in gran lopital dann Anjouan :

Lo gran l'opital Bambao Mtsanga la komans l'ané 2012. Sé in l'antropriz shinoi la konstrui l'opital la. L'anbasadèr la shine dann Komor épi lo minis la santé la sign in dokiman poula résésyonn lo lopital, ziska moi d'séktanm la rouvèrtir lo lopital. Dann l'opital la nora in sèrvs péeyatri, in sèrvs zinékolozi avèk anplis d'in sèrvs pou bann z'irzans épi dé blok pou fé bann z'opérasyon.fin. In nouvo l'égzanp la kopérasyon rant La shine épi la républik Komor.

17 mé l'ané 2017 : promyé kou d'pik pou konstrui, avèk l'ède La Chine in gran l'opital koté Moroni.

Moi d'mé par koté Moroni bann l'antropriz i sava done lo promyé kou d'piossh pou komans konstrui lo pli gran l'opital : plis troi sa sinkant li, avèk in bann infrastruktitir modèrn i sort diréktoma, dann la Shine. Pou konstrui l'opital la, la shine va mète in gro some l'arzan ladan. Lopital la nana l'anbisyon pou akèy bann malad i sort komor épi bann péi l'afrik épi d'ot ankòr.

NB In romark kant mèm : Si La Shine i ède bann zil komor konm èl i ède koméla, mi oi pa pou kosa i fé pa lo zé dé z'il dann komor é i préfèr fé sa dann l'il Moris pars pèrsone la pa di bannzil komor té pa kapab akèy bann z'atlète épi roganiz bann konpétisyon lo zé dé z'il Té pa bézoin Moris pou vol lo tour bannzil komor pou lo proshin zé dé z'il.

An lign gratuitman : L'amontraz l'ékonomi blé dann l'inivèrsité sésèl.

A partir d'moi d'avril l'inivèrsit sésèl v amète an lign in kour dsi lo l'ékonomi blé. Lo bann kour sar gratuit é bann z'etidyan i pé fé inskri azot dé ké lo bann kour sar an lign. Madam, Hoareau Marie Reine i vant lo bann kour pou in péi konm Sésèl nana si tèlman la kapasité pou dévlop lo l'ékonomi blé

Madagaskar : gran déga siklone.

Siklone Enawo la fé gran déga dann Madagaskar : i parl sinkant mor, bann kiltir détrui, épi in bonpé z'animo mor. L'èd internasyonal i komans solman arivé é bann malgash va oir sa in bon zyé, mé na poin arien pou lite kont la nartir. Avèk 2 siklone shak ané, Madagaskar sé lo péi i koné lo plis météore la. Arzout avèk sa, konm sé lo sinkyème péi lo pli pov dsi la tèr, kalkil in kou bann déga sa i fé. An plis si i fo toultan arkomans sak lé fini fé zot i konpran la pa in sor anyyab. Arzout èk sa lo péi lé pa vréman mète dé li é lo régime néokolonyal i aranz pa lé shoz. Armète avèk sa lo l'instabilité politik é zot va konprann dann kèl tablatir nout bann kouzin malgash i viv.

Justin